

La notion de «zone grise» au prisme des mutations Strategiques du monde contemporain

*Pr. Ouelhadj FERDIOU,
Faculté des Sciences Politiques et des Relations
Internationales, Université d'Alger 3*

Résumé

L'émergence des *Etats-nations*, leur prolifération et les processus globaux de leur évolution s'inscrivent dans une perspective historique essentiellement marquée par les rapports dialectiques que les sociétés humaines n'ont jamais cessé de développer et qui se résument dans les *deux notions clés* de la *paix* et de la *guerre*. De fait, aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire, *l'alternance de la paix* et de la *guerre* semble bien constituer la trame fondamentale des relations internationales et ce sont précisément les différentes *combinaisons* qui s'opèrent à ce niveau dans l'espace et le temps, qui confèrent aujourd'hui encore son essence véritable à la notion consubstantielle - mais fluctuante - de «*zone grise*». Pour comprendre le sens général de la notion de «*zone grise*» et en saisir les variations sémantiques induites au gré des mutations stratégiques que le monde a connues, cette communication propose un retour aux *fondamentaux* des thèses de Sun Tzu et de Carl Von Clausewitz sur la *guerre*, mais aussi une relecture des *préceptes* de Machiavel sur la *gouvernance* des princes, avant d'examiner les écrits de quelques auteurs contemporains qui évoquent des *postures stratégiques* qui ne sont véritablement ni *la paix* ni *la guerre*.

Mots-clés : Guerre et paix - Zones grises – Conflits hybrides – Sécurité internationale.

ملخص

إن ظهور الدولة الأمة وانتشارها والمسارات العالمية لتطورها تندرج ضمن منظور تاريخي يتميز أساسًا بالعلاقات الديالكتيكية التي لم تتوقف المجتمعات البشرية عن تطويرها والتي تتلخص في مفهومين رئيسيين هما السلام والحرب. في الواقع، بقدر ما يمكن أن نعود إليه عبر التاريخ، يبدو أن تعاقب السلام والحرب يشكل النسيج الأساسي للعلاقات الدولية، وهما مزيج يحدث على هذا المستوى في المكان والزمان، والتي لا تزال تقدم الجوهر الحقيقي -ولكن متقلب- لمفهوم «المنطقة الرمادية». لفهم المعنى العام لمفهوم «المنطقة الرمادية» وفهم الاختلافات الدلالية الناتجة عن التحولات الإستراتيجية التي شهدتها العالم، يقترح هذا المقال العودة إلى أساسيات أطروحات سان ترو وكارل فون كلاوزفيتز حول الحرب، ولكن أيضًا إعادة قراءة لمبادئ مكيافيلي بشأن حكم الأمراء، وذلك قبل دراسة كتابات بعض المؤلفين المعاصرين الذين يستحضرون مواقف إستراتيجية والتي هي في الحقيقة ليست سلامًا ولا حربًا.

الكلمات المفتاحية: الحرب والسلام - المناطق الرمادية - الصراعات المختلطة - الأمن الدولي.

Introduction

La fin de la *guerre froide*, dont le monde a cru en avoir décelé les prémices au lendemain de l'éclatement du bloc socialiste et surtout après l'effritement de l'ex-U.R.S.S., n'a pas manqué d'engendrer un sentiment de désillusion, notamment dans le sillage de l'apparition de *nouveaux hégémonismes*⁽¹⁾. De fait, alors que la multiplication des initiatives occidentales de *partenariat pour la paix* et de *dialogue politique*, avait un moment estompé les suspicions engendrées par la survivance de l'O.T.A.N., le projet américain de *Nouvel ordre mondial* né dans le sillage de l'intervention coalisée contre l'Irak en 1991, allait être suivi de l'émergence d'une multitude de conflits dont le résultat est de révéler au grand jour les desseins obscurs des stratégies de *pacification* du monde, d'imposition de *transitions politiques chaotiques* et, surtout, de *neutralisation de l'O.N.U.* dans ses fonctions de prévention et de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Ainsi, face à l'avènement des *conflits asymétriques* et d'apparition des *conflits hybrides*, mais aussi eu égard à la prolifération des *autres formes de violence internationale*, la polémologie est requise de s'adapter aux nouvelles mutations et d'affiner ses outils d'analyse afin de mieux cerner le sens prêté à de telles qualifications, parmi lesquelles la notion de « zones grises » polarise de nos jours la plus grande attention.

Dès lors, la présente communication n'a pas d'autre objet que celui de tenter de jeter un éclairage sur les écrits d'auteurs anciens et contemporains, afin de décrypter, à travers le lien qui unit leur pensée en dépit des différences d'époque, la permanence des *visions stratégiques* qui structurent les relations internationales.

1. Retour sur les *fondamentaux* des thèses de Sun Tzu et de Carl Von Clausewitz

Sun Tzu (544-496 av. J.-C.) et Von Clausewitz (1780-1831) figurent, dans la littérature stratégique internationale, comme deux illustres auteurs dont les thèses sur la *guerre* font office de référence. Or, si l'œuvre du premier fait de lui le pionnier en matière de *stratégie de la guerre*, la réflexion développée par le second propulse ce dernier au rang de dépositaire attitré de la *philosophie de la guerre*.

1.1. Sun Tzu, *stratège de la guerre de l'Antiquité*

Né au VI^{ème} siècle avant l'ère chrétienne, Sun Tzu est l'auteur d'un ouvrage intitulé « *L'art de la guerre* »⁽²⁾, composé de treize chapitres qui en font un véritable traité de *stratégie militaire*. Il en ressort que la victoire sur l'ennemi peut être assurée par combinaison entre les *techniques militaires* et celles qui relèvent de la *stratégie indirecte*, c'est-à-dire celle associant les *moyens de guerre non militaires* dans toute leur diversité, tels que la ruse ou la dissimulation, l'espionnage et l'action psychologique dans le but *d'affaiblir l'ennemi sans combattre*. Ainsi, Sun Tzu considère que si la guerre revêt une importance vitale pour imposer sa volonté, le stratège

doit user de techniques (stratagèmes) relevant de l'*affrontement indirect* pour prendre avantage sur l'ennemi, surtout si ce dernier dispose d'atouts importants à faire valoir sur le champ de bataille. De ce fait, en déclarant que l'art de la guerre est de «*soumettre l'ennemi sans combat*», Sun Tzu fait preuve de précurseur de tous ceux qui, depuis des siècles, tentent de clarifier les *buts de guerre* et à ce titre, de ne pas en réduire les moyens aux seuls outils de nature militaire.

De ce point de vue, entre Sun Tzu et Von Clausewitz, la filiation n'est pas totalement dépourvue de fondement, pour autant que l'on considère l'intérêt que les deux auteurs attribuent aux aspects non militaires de toute stratégie de soumission de l'ennemi à sa propre volonté. Toutefois, la réflexion théorique que Carl Von Clausewitz a su développer à la suite de Sun Tzu, a permis d'associer davantage la *guerre* à la *politique*, la première étant perçue comme véritablement consubstantielle à la seconde.

1.2. Carl Von Clausewitz, théoricien de la guerre des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles

Par la publication, après la mort de Carl Von Clausewitz, de son ouvrage fondamental intitulé «*De la guerre*»⁽³⁾, le penseur militaire de l'ancienne Prusse aura conféré à la *théorie de la guerre* une portée universelle dans le sens où, sans doute pour la première fois, les *rapports de la guerre à la politique* font l'objet d'une réflexion de fond, dont les enseignements majeurs vont constituer la source de nombre d'applications ultérieures.

En effet, par le seul fait d'indiquer que la guerre n'est que «*la continuation de la politique par d'autres moyens*», Clausewitz aura eu le mérite de jeter la lumière sur *l'essence même de la politique* (au sens de politique étrangère de l'Etat), celle-ci n'étant pas considérée à ses yeux comme une notion désincarnée, mais bien comme une réalité associée à la poursuite *d'objectifs qui ne se distinguent de ceux de la*

guerre que du point de vue des moyens mobilisés pour les atteindre: les moyens essentiellement militaires en situation de guerre, mais principalement non militaires en période de paix. Autrement dit, entre la guerre et la paix, la différence réside beaucoup moins dans les buts que les protagonistes s'assignent, que dans les modalités et les moyens qu'ils mettent en œuvre pour les atteindre⁽⁴⁾.

Ainsi, considérés comme les fondateurs les plus représentatifs de la pensée stratégique, Sun Tzu et Von Clausewitz constituent encore aujourd'hui une source d'inspiration de premier plan et ce, aussi bien pour les dirigeants politiques des grandes puissances mondiales, que pour les auteurs les plus divers intéressés par les problématiques générales liées aux enjeux stratégiques contemporains.

De son côté, en prêchant l'appréciation des «*fins*» et non celle des «*moyens*» dans tout jugement des «*actions des hommes et spécialement des princes*», Nicolas Machiavel (1469-1527) aura sans doute nettement tranché l'éternel dilemme du rapport de la morale à la politique.

2. Relecture des *préceptes* de Machiavel sur la *gouvernance des princes*

Classé parmi les textes «*immortels*», *Le Prince* de Nicolas Machiavel⁽⁵⁾ l'est sans doute beaucoup moins pour son «*pouvoir de fascination*» que lui prête Raymond Aron, qu'en raison de la pertinence des enseignements que l'auteur florentin avait tirés de l'appréciation des mœurs et des politiques des gouvernants de son époque. Ainsi, si le lecteur peut éprouver quelque réticence - du point de vue moral - à l'égard des théories machiavéliennes de gouvernance des princes, il lui serait en revanche bien malaisé de dénier à Machiavel la justesse du jugement porté sur son époque et l'incontestable actualité de nombre de ses observations, consignées dans son ouvrage de référence.

De fait, ayant été historien, homme de lettres et poète, Machiavel fut également diplomate et stratège de la guerre et dut, à ce titre, se voir confier par les princes de son époque, diverses missions ingrates pour l'accomplissement desquelles la *fortune* fut souvent de son côté. Aussi, son expérience dut l'habiliter à traiter de l'art de la gouvernance et, ce faisant, à «*discourir du gouvernement des princes et proposer des règles*»⁽⁶⁾.

2.1. Machiavel, pédagogue de la gouvernance des princes

Dans la lignée de Sun Tzu, Machiavel considère sans ambages qu'un prince ne doit «*avoir d'autre objet, d'autre pensée, d'autre art que celui de la guerre et des préparatifs la concernant*» et, à ce titre, «*il ne doit donc jamais détourner sa pensée des exercices guerriers, et les pratiquera en temps de paix plus qu'en temps de guerre*» (pp. 75-76). Toutefois, à la différence de Sun Tzu et de Clausewitz, Machiavel considère que si le prince doit se méfier des «*potentats étrangers*», il lui incombe également de ne point sous-estimer la crainte qu'il doit nourrir «*à l'égard de ses sujets*», car s'il entend «*maintenir son Etat, un prince doit souvent recourir à la méchanceté*» (pp. 97-102).

D'une manière générale, Machiavel est d'avis qu'«*il existe deux manières de combattre : l'une par la loi, l'autre par la force*», estimant que si «*l'une est propre aux hommes, l'autre appartient aux bêtes*», avant de recommander que du fait que «*très souvent la première ne suffit point, il faut recourir à la seconde*». Pour Machiavel, cela implique pour le prince d'«*user adroitement de l'homme et de la bête*», c'est-à-dire de «*choisir entre le renard et le lion ..., le renard pour connaître les pièges et (le) lion pour effrayer les loups*» (pp. 91-92).

En dernier lieu, Machiavel ne répugne pas à conseiller au prince de manquer à ses engagements et d'exercer avec discernement le choix de ses alliances, sans indiquer pour autant si tel *précepte* relève de la ruse du renard, ou de la force du lion.

2.2. Machiavel: postulat du reniement des engagements et dilemme du choix des alliances

Tirant de l'histoire de son époque la conclusion que *«seuls ont accompli de grandes choses les princes qui ont fait peu cas de leur parole»* et que nombre de *«traités»* et *«d'engagements sont partis en fumée par la déloyauté des princes»*, Machiavel assène qu' *«un prince doit comprendre – et spécialement un prince nouveau – (qu'il) lui faut souvent, s'il veut garder son pouvoir, agir contre la foi, contre la charité, contre l'humanité, contre la religion»*. Ainsi, ne s'embarrassant nullement des principes moraux, Machiavel déclare qu'en jugeant *«les actions des hommes (...), on ne considère pas les moyens, mais la fin»* (pp. 91-94).

Par ailleurs et pour faire face aux *«potentats étrangers»*, Machiavel suggère au prince de se défendre *«avec de bonnes armes et de bonnes alliances»*. Ainsi, convaincu du fait que *«la meilleure forteresse au monde est l'affection du peuple»* (p. 115) et que *«les meilleures troupes du monde sont formées par les populations en armes»* (p. 185), Machiavel indique néanmoins que la conclusion d'alliances est *«plus profitable que la neutralité»*, tout en avertissant qu' *«un prince doit bien se garder de faire jamais compagnie, en temps de guerre, avec plus puissant que soi, si ce n'est contraint par la nécessité»* (p. 118).

Eu égard à ce qui précède, il n'est pas erroné de souligner que si le *machiavélisme* est foncièrement associé, dans le langage courant, à la propension des *princes* à couvrir d'hypocrisie leurs véritables intentions et, ce faisant, à recourir invariablement à la *«ruse du renard»* et à la *«force du lion»* pour défendre leurs intérêts, Sun Tzu comme Von Clausewitz n'ont guère - eux aussi – fait mystère du penchant des Etats pour le recours à la guerre, mais aussi aux autres formes de coercition non nécessairement militaires, pour asseoir leur influence et imposer leur volonté.

L'exposé des réflexions développées par des auteurs beaucoup plus contemporains, nous édifiera sur le bien-fondé de cette appréciation.

3. De quelques apports successifs d'auteurs contemporains

Trois écrits de référence, puisés de sources contemporaines mais parus à des périodes différentes, illustrent la proximité des *postures* de leurs auteurs respectifs avec la réflexion stratégique développée par Sun Tzu, Clausewitz et Machiavel. Il s'agit de deux auteurs américains (Samuel Pizar et Richard Nixon) et de deux auteurs français (Julian Fernandez et J.-B. Jeangène Vilmer).

3.1. Samuel Pizar et l'option de la stratégie indirecte

Publié dans sa version française en 1970 sous un titre évocateur («*Les armes de la paix : l'ouverture économique vers l'Est*»), l'ouvrage de Samuel Pizar⁽⁷⁾ développe dans un contexte d'exacerbation des antagonismes idéologiques entre les deux anciens blocs rivaux, *une alternative à la politique d'endiguement* prônée jusque-là par les dirigeants américains : *la paix par le commerce et la coopération économique avec les pays socialistes*.

Ainsi, à l'opposé des partisans de la course aux armements et de la stratégie de restriction des échanges économiques et commerciaux illustrée par l'institution du *COCOM*⁽⁸⁾, Samuel Pizar voyait dans le développement des échanges économiques avec les pays du COMECON le moyen par lequel le monde capitaliste exercera sa force d'attraction sur les pays de l'autre camp. De la sorte, l'adhésion progressive des pays socialistes au modèle économique libéral finira par produire ses effets dans le domaine éminemment sensible de la gouvernance politique, ce qui ne saura manquer de favoriser le rapprochement entre les deux types de sociétés et, par conséquent, de promouvoir la paix et la sécurité dans le monde⁽⁹⁾. Au demeurant, il est vrai qu'une telle posture, fondée sur l'hypothèse de la *possibilité de désamorcer l'hostilité idéologique réciproque* par la multiplication des canaux de rapprochement et de coopération, n'était pas

isolée car elle s'inscrivait dans le sillage du large courant de pensée porté par l'Ecole de la *Convergence*⁽¹⁰⁾.

Toutefois, même si les entreprises capitalistes dans leurs rapports avec les pays socialistes étaient intéressées par les opportunités de rentabilisation financière de leurs activités, davantage qu'elles ne se préoccupaient des *remparts idéologiques* érigés par les Etats dont elles ont la nationalité⁽¹¹⁾, les *pesanteurs idéologico-politiques* de l'*establishment* américain n'incitaient pas à apprécier positivement les signes d'ouverture qui commençaient à se manifester dans l'ex-U.R.S.S., comme l'exprimera clairement Richard Nixon près de vingt ans plus tard.

3.2. Richard Nixon et l'enjeu de la «victoire sans la guerre»

Ecrit en 1987, deux années avant l'effondrement du mur de Berlin, l'ouvrage du 37ème président des Etats-Unis porte assurément l'empreinte d'une culture américaine largement marquée par l'esprit de la *guerre froide*, engagée avec l'Union soviétique et ses alliés depuis la crise de 1948.

De fait, s'inscrivant dans la pure *tradition réaliste* de la perception américaine du monde d'après-guerre, Richard Nixon a cru voir en Mikhaïl Gorbatchev l'artisan de «*profondes réformes internes*» qu'il craignait fort, en cas de réussite, de contraindre les Etats-Unis «à faire face, au XXI^{ème} siècle, à une Union soviétique plus prospère et plus productive» et, par conséquent, à «un adversaire encore plus redoutable qu'aujourd'hui et non le contraire»⁽¹²⁾. Dans un tel contexte, l'ex-président américain prône l'engagement dans une *compétition pacifique* avec le rival soviétique et, tout en évitant la confrontation nucléaire mais aussi toute concession sur l'*Initiative de Défense Stratégique*⁽¹³⁾, il suggère de mieux *investir dans la conduite des opérations secrètes* et de *développer le soutien aux gouvernements et mouvements non-communistes*, même non démocratiques. Il préconise, enfin, d'acculer l'Union soviétique à négocier en position de faiblesse en exerçant sur elle toute la panoplie des *pressions économiques, diplomatiques et médiatiques*.

A travers les développements qui précèdent, il devient clair qu'en matière de *compétition stratégique* dans le monde, la *confrontation armée directe* avec les autres protagonistes n'est pas le seul moyen qui s'offre aux Etats, surtout dans un contexte où les rapports de forces sont relativement équilibrés. En conséquence, le recours aux *techniques non militaires* ou aux modes de *stratégie indirecte* peuvent se révéler d'une certaine utilité, comme le suggèrent les deux auteurs français dans le cas de la guerre en Ukraine.

3.3. Julian Fernandez et J.-B. Jeangène Vilmer ou «Comment gagner la guerre en Ukraine sans la faire»

Venant s'ajouter à un article précédent publié dans *Le Grand Continent*⁽¹⁴⁾, où Jeangène Vilmer annonçait la défaite de Poutine au tout début de la guerre déclenchée contre l'Ukraine en expliquant les raisons, le journal *Le Monde* surprend son lectorat par la publication d'un article du même auteur, co-écrit avec Julian Fernandez, où il est paradoxalement question de savoir «comment gagner la guerre en Ukraine» sans y prendre part⁽¹⁵⁾.

En fait, appréhendant la tentation russe de l'escalade dans la conduite de la guerre, les deux auteurs suggèrent d'éviter cette dernière en «*en augmentant le coût*» et, tout en maximisant le soutien de l'Occident à l'Ukraine, veiller à rester «*en-deçà du seuil de l'engagement direct dans le conflit armé*».

Ainsi, tout en identifiant les mesures à prendre afin de «*précipiter la défaite russe*» sans prendre le risque de provoquer une troisième guerre mondiale par une «*confrontation directe*», les deux auteurs balisent la notion de «*zone grise*» qui interpelle aujourd'hui l'Occident en admettant que si l'Europe et ses alliés ne sont pas encore «*en guerre*», ils ne sont plus également «*en paix*». Or, pareille situation leur dicte la nécessité d'envisager une issue à la crise en jouant sur deux tableaux : **exercer**

d’abord la pression sur la Russie en recourant à l’arsenal des sanctions économiques et diplomatiques, appuyées par des mesures militaires limitées⁽¹⁶⁾ tout en contrant la propagande russe aussi bien en Ukraine, qu’en Europe et en Russie ; mais surtout **laisser la voie ouverte aux tractations diplomatiques**.

4. De quelques exemples illustratifs du caractère *polysémique* de la notion de *zone grise*

La littérature contemporaine consacre, sur un large registre, la dimension *polysémique* de la notion de *zone grise*, mais au-delà des variations sémantiques, il peut être tenté de dresser une *typologie des zones grises* selon qu’elles correspondent à trois types de situations différentes: celles de *ni guerre ni paix*, celles des *conflits hybrides* et celles de *non-droit*.

4.1. Les zones grises, expression significative de situations de *ni guerre, ni paix*

Dans un article publié dans la Revue Défense Nationale, Christophe Prazuck résume parfaitement ce type particulier de situation interétatique de *ni guerre, ni paix*, par la formule suivante : «*En deçà de la guerre, au-delà de la paix : les zones grises*»⁽¹⁷⁾. Plus explicitement, l’auteur assimile la notion de *zone grise* à une «*nouvelle forme*» de conflictualité qui exclue tout «*affrontement militaire au sens conventionnel*», car réduite à des manœuvres telles que le «*sabotage de câbles sous-marins*», les «*attaques cyber*» et les «*spoliations halieutiques massives*», menées de surcroît par des acteurs non facilement identifiables. En d’autres termes, il s’agit d’une conflictualité «*située en deçà d’un double seuil : celui de l’agression* (au sens d’agression armée telle que formellement définie en 1974 par l’A.G.N.U.) *et celui de l’attribution* (c’est-à-dire permettant d’imputer ladite agression à une entité étatique ou non étatique bien définie).

C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit François-Olivier Corman qui, traitant de la scène maritime, décrit comment d'«*innocents navires de commerce explosent soudainement, des îlots abandonnés se hérissent de missiles sol-air, des navires de prospection scientifique butinent sous la protection de puissantes escadres, des câbles sous-marins sont coupés sans explication*». Imputant le développement des «*coups tordus*» dans les espaces maritimes à la «*mondialisation*», ainsi qu'à «*la vulgarisation technologique (qui) y favorisent l'apparition de modes d'action hybrides et ambigus qui frisent la déflagration tout en restant sous le seuil d'attribution ou de réaction*», l'analyste conclut que du fait que les étendues marines, «*hier simple théâtre des conflits*», sont à présent devenues «*objet de conflits*», voire une «*arène de confrontation des appétits de puissance*», l'urgence commande la prise en main des «*défis maritimes et navals avant qu'ils ne nous prennent par surprise à la gorge*»⁽¹⁸⁾.

4.2. Les «zones grises» et la notion d'hybridation dans la littérature stratégique contemporaine

L'assimilation des «*zones grises*» aux «*guerres asymétriques*», aux «*guerres hybrides*» puis de nouveau aux «*guerres de quatrième et de cinquième générations*», constitue sans doute une autre singularité de la littérature stratégique contemporaine.

Ainsi, la fin du XX^{ème} siècle et surtout le début du XXI^{ème} ont favorisé, du point de vue de la réflexion stratégique, l'avènement d'une nouvelle typologie des conflits internationaux avec l'apparition et le développement de conflits dits de «*faible intensité*» ou «*asymétriques*», puis de «*quatrième*», de «*cinquième*», voire même de «*sixième*» générations⁽¹⁹⁾.

En fait et bien que les définitions des 4GW et 5GW varient selon les auteurs, il reste que ces nouvelles générations de guerres cumulent des spécificités, liées à leur complexité due aussi bien à la configuration des acteurs (mi- politiques, mi- criminels) qui y sont impliqués, qu'à leur organisation (filiation idéologique, composition et autonomie organique,

dimension territoriale), mais surtout à leurs modes opératoires (subversion, sabotage d'infrastructures, campagnes médiatiques, cyberattaques, lobbying, manipulations d'opinions publiques, insurrections, etc.).

Or, de l'analyse de ce type de conflits découlent trois observations principales : la première est liée aux *protagonistes* des conflits contemporains qui ne se limitent plus aux *Etats*, la seconde se rattache aux *sphères de confrontation* des acteurs engagés dans les conflits qui ne sont plus d'ordre strictement *militaire*, la troisième étant liée à la *nature des moyens* engagés sur le terrain de confrontation des acteurs, englobant désormais une panoplie d'instruments où les nouvelles technologies de l'information et de la communication occupent une place prépondérante, mais aussi tous les autres moyens de guerre relevant de la sphère civile, économique, environnementale, psychologique, etc.

Eu égard à ce qui précède, on peut retenir que des trois segments d'identification des nouveaux types de conflictualité qui se développent dans le monde, un paradigme essentiel semble leur être commun : c'est celui de l'*hybridation*, dans la mesure où l'ensemble des catégories de conflits évoqués s'inscrit dans la rubrique des *conflits hybrides*.

Toutefois, d'autres auteurs nuancent le propos et considèrent qu'en dépit de leur proximité conceptuelle, les *zones grises* et les *guerres hybrides* ne sont pas synonymes. Ainsi, Hannah Hollander estime qu'alors que la *guerre hybride* combine les «*tactiques conventionnelles et non conventionnelles qui dépassent le seuil de la guerre*», les «*conflits de la zone grise*» sont ceux dont «*les tactiques (...) ne franchissent pas la ligne d'une agression formalisée au niveau de l'Etat*»⁽²⁰⁾. En termes clairs, est considéré comme «*conflit de zone grise (...) toute confrontation qui dépasse la compétition standard et diplomatique, mais qui ne franchit pas le seuil de la guerre. Il s'agit de la zone située entre la guerre et la paix ... qui se manifeste dans divers domaines tels que l'économie, les finances, le cyberspace, la politique et autres...*»⁽²¹⁾.

Dans ce cadre, Alain Lamballe montre clairement comment une ressource naturelle aussi vitale que l'eau, peut être à la fois «*cause et instrument de guerre*», mais indique aussi que «*des attaques cyber peuvent sans coup férir rendre les réseaux électriques inutilisables, neutraliser les hôpitaux, les centrales thermiques, nucléaires et hydroélectriques, et de manière générale les centres névralgiques civils et militaires*», de la même façon qu' «*Internet permet de faire la guerre par des moyens autres que conventionnels*», cette technologie étant devenue de nos jours «*une arme utilisable aussi bien par les Etats que par des acteurs non étatiques*»⁽²²⁾.

4.3. La qualification juridique des zones grises : de la notion d'espaces de *nondroit* à celle de «normes grises»

Comme on peut le constater dans les développements qui vont suivre, les études stratégiques contemporaines se sont également enrichies d'une variété d'appellations et d'analyses, dont la conséquence est d'engendrer un élargissement singulier de l'éventail de «*zones grises*».

En effet, pour beaucoup d'auteurs, si la notion de «*zone grise*» renvoie essentiellement à un espace de *non-droit*, c'est-à-dire à une étendue territoriale dans laquelle des acteurs non-étatiques s'arrogent le contrôle du territoire et y exercent leur autorité comme évoqué *supra*, certains juristes soulignent en revanche que le droit international contemporain recèle lui-même de nombreuses notions telles que celles d'*agression*, de *terrorisme* et surtout de *légitime défense*, que certains qualifient de «*normes grises*» du droit international, entendues «*au sens de norme(s) ambiguë(s), dont l'utilisation varie selon l'intérêt du locuteur qui s'y réfère, c'est-à-dire un ou plusieurs États, voire des organisations internationales, des peuples ou d'autres entités internationales qui estiment être en situation de légitime défense*»⁽²³⁾.

Considérations conclusives

En premier lieu, les observations qui précèdent nous permettent de conclure que la notion de «*zone grise*» est loin d'être univoque et qu'elle nous renvoie au moins à trois cas de figure :

- La première est liée à des situations de chevauchement entre la *guerre* et la *paix* ;
- La seconde fait référence à une conflictualité de nature *hybride*, perçue comme telle en raison de l'implication d'acteurs statutairement distincts (étatiques/non-étatiques), mais aussi du fait de l'hétérogénéité de leurs modes d'action sur les terrains de confrontation (action armée/non armée) ;
- La troisième est relative aux *espaces de non-droit*, voire même liée à des normes juridiques dont l'ambiguïté leur vaut le qualificatif de *normes grises*.

En second lieu, nonobstant les différences sémantiques propres à la notion de «*zone grise*», des pistes de réflexion sur les modes de régulation propres à ce type de conflictualité mériteraient d'être formulées.

1. Des situations intermédiaires entre la guerre et la paix, des affrontements hybrides et des espaces de non droit : la notion fluctuante de « zone grise »

- En premier lieu, si la *guerre* et la *paix* ont de tout temps rythmé l'évolution des rapports entre Etats, ni les périodes de guerre ni les situations de paix n'ont jamais constitué, pour autant, des *séquences historiques strictement et nettement déterminées*, du fait que les premières ont toujours été jalonnées de *phases d'escalade et de répit*, tandis que les secondes sont constamment traversées de *moments d'apaisement* alternant avec des *cycles de tensions* plus ou moins aiguës.

- En second lieu, entre la *guerre* et la *paix* les frontières n'ont jamais été étanches, tant il est vrai que c'est en période d'affrontement et de vives tensions que s'échafaudent les *scénarios de paix*, alors que c'est durant les périodes de paix que s'élaborent les *plans de guerre*⁽²⁴⁾, que ces derniers consistent à planifier des *agressions armées*, ou qu'ils comprennent la large gamme des *affrontements non armés*, ceux que Sun Tzu intègre précisément dans la catégorie de la *stratégie indirecte*.

Ainsi, de quelque point de vue que l'on aborde les rapports entre Etats, il ressort que ceux-ci portent la marque d'une *dualité incontournable*: celle d'une *alternance* permanente entre la *guerre* et la *paix*. Or dans la vie internationale, il y a des situations intermédiaires qui ne sont ni la *guerre*, ni la *paix* et que les analystes qualifient de «*zone grise*». C'est fondamentalement dans ce type d'interstices propres à la société internationale, que s'insère le plus large éventail d'actions que développent divers acteurs -gouvernementaux et non gouvernementaux-, ce que la doctrine contemporaine résume par la notion-clé d'«*hybridation*».

Toutefois, la notion de «*zone grise*» n'est pas réductible au seul *état de ni guerre ni paix*, mais englobe aussi du point de vue géopolitique, les *espaces dont le contrôle échappe à l'autorité de l'Etat, ou à celle d'un groupe d'Etats censés y exercer leur souveraineté*. Ainsi en est-il, par exemple, de certains espaces *sahélosahariens* où les carences structurelles et politico-institutionnelles de certains pays de la région sont mises à profit autant par les groupes terroristes que par les autres entités versées dans la criminalité organisée, pour y mener leurs activités respectives de subversion et d'économie parallèle⁽²⁵⁾. Dès lors, les «*zones grises*» ne sauraient éviter d'être assimilées à des zones de «*non droit*», au sens de leur *affranchissement de tout régime de régulation étatique*, mais aussi à des espaces où se développent des «*combinaisons stratégiques*» faites d'«*ingérences multiples*», d'«*infra-guerres*» et de «*guerres hybrides*», où s'entre-mêlent forces régulières et combattants de mouvements rebelles,

mercenaires et milices populaires, guerres psychologiques et pressions diplomatiques, soit autant de défis que le système international de sécurité collective en vigueur aura beaucoup de peine à réguler.

2. Des modes de *résilience* et des stratégies de *dissuasion* en « zones grises »

Tenant compte des mutations intervenues en matière de conflictualité internationale durant les trente dernières années, les analystes s'efforcent de définir des *modes de régulation* adaptés aux *conflits hybrides* ou *asymétriques*, voire d'esquisser un modèle de «*dissuasion en zone grise*»⁽²⁶⁾.

Ainsi, après la condamnation à l'unanimité par les Nations unies, des attentats du 11 septembre 2001 ciblant les Etats-Unis, actes qualifiés de menaces contre la paix et la sécurité internationales pour la sanction desquels a été autorisé l'exercice du *droit de légitime défense* dans sa double dimension individuelle et collective (Résolution 1368 du C.S.N.U. du 12 septembre 2001), la question s'était posée de savoir «*comment dissuader les attaques terroristes, en particulier celles perpétrées par des acteurs non étatiques*»⁽²⁷⁾. En guise de réponse, les Etats ne semblent s'accorder, pour l'heure, ni sur la nature des menaces de «*zone grise*», ni sur les moyens de leur régulation.

De fait, alors que l'O.N.U. exhortait à la mobilisation de la communauté internationale à l'effet de «*collaborer d'urgence pour prévenir et réprimer les actes de terrorisme ... par tous les moyens licites*», notamment par la lutte contre «*le financement et la préparation de tout acte de terrorisme*» (Résolution n° 1373 du 28 septembre 2001), les Etats-Unis privilégiaient plutôt l'intervention armée, comme ce fut le cas d'abord contre l'Afghanistan en octobre 2001, puis contre l'Irak en mars 2003. Or, si la destruction des camps d'entraînement d'AlQaïda et la traque d'Oussama Ben Laden pouvaient justifier le recours à l'intervention

militaire, il est douteux que la lutte contre le terrorisme et ses connexions avec la criminalité transnationale organisée puisse se satisfaire de ce seul moyen, car toute stratégie de confinement d'un tel fléau commande d'agir sur de nombreux fronts, mais aussi d'agir à différents échelons (national, régional et mondial). Ainsi, l'Algérie est d'avis que seule une *approche holistique* du traitement du terrorisme peut aider à venir à bout d'un tel phénomène, ce qui implique la mise à contribution de toute la communauté internationale sur la base du seul crédo consensuel qui vaille: celui du *trityque* fondé sur les principes de *globalité*, d'*indivisibilité* et de *solidarité*⁽²⁸⁾.

Toutefois, compte tenu des divergences de perception des acteurs internationaux quant à la nature des menaces de zone grise qui se font jour, mais aussi de la faible propension des Etats à les prévenir de manière concertée, la seule alternative qui s'offre aux pays exposés, est de compter avant tout sur leurs propres forces et, partant, sur la consolidation du large front interne qui a permis à ceux d'entre eux - telle que l'Algérie - d'abord de venir à bout du colonialisme, ensuite de vaincre le fléau du terrorisme, en s'attachant aujourd'hui plus que par le passé, à prémunir l'unité de leurs nations face aux nombreux risques de centrifugation qui les guettent■

Références

1. Sur l'abondante littérature consacrée au sujet, voir entre autres les références suivantes :
 - Buzan Barry, *The United States and the Great Powers : World Politics in the Twenty-First Century*, Cambridge, Polity Press, 2004, 222 p. ;
 - David Charles-Philippe, «Lectures sur l'hégémonie et l'avenir de la puissance américaine», *Études internationales*, Vol. 36, n° 4, décembre 2005, pp.433-443 ;
 - Devin Guillaume, «Facettes de l'(in)sécurité : Les États-Unis et l'avenir du multilatéralisme», *Cultures & Conflits*, vol. 51, Automne 2003, pp. 157-174 ;

La notion de « zone grise » au prisme des mutations Stratégiques du monde contemporain

- Moreau Defarges Philippe, Un monde d'ingérences, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 128 p.
 - Sur les «ruses surnoises» (vol de technologies, cyberattaques, propagande, etc.), auxquelles recourent la Chine et la Russie pour réduire l'influence des Etats-Unis et celle de leurs alliés dans le monde, voir le rapport du National Endowment for Democracy, publié en novembre 2017, intitulé ««Sharp Power»: Rising Authoritarian Influence in the Democratic World».
2. Général chinois du VI^{ème} siècle av. J.-C., Sun Tzu fut connu pour son traité de stratégie militaire publié après sa mort, sous le titre générique «L'Art de la guerre». Adeptes de la «stratégie indirecte» ou du principe de «victoire sans effusion de sang», Sun Tzu recommande dans son ouvrage de n'engager le combat qu'en étant sûr d'emporter la victoire et, avant de prendre option pour un affrontement direct général ou limité avec l'ennemi, de prendre en considération le coût économique, moral, et politique de la guerre. Voir, pour une lecture d'ensemble de l'ouvrage de référence, Sun Tzu, L'Art de la guerre, Paris, Editions Flammarion, 2006, 266 p.
 3. Bien qu'inachevé et publié à titre posthume par sa veuve, l'ouvrage de Clausewitz composé de huit parties, est considéré comme une référence majeure dans la pensée stratégique moderne. En particulier, dans la 8^{ème} et dernière partie de l'ouvrage intitulée «sur le plan de guerre» et qui contenait 11 chapitres, Clausewitz aborde l'un des aspects les plus saillants de sa philosophie de la guerre, que le théoricien prussien résume par un titre on ne peut mieux expressif : «La guerre comme instrument de la politique». Pour une lecture générale de l'ouvrage du théoricien prussien, cf. Carl von Clausewitz, De la guerre, Texte intégral traduit de l'allemand par Denise Naville, Paris, Editions de Minuit, 1955, 760 p. Pour une analyse de l'œuvre de Clausewitz, voir Raymond Aron, Penser la guerre, Clausewitz, 2 vol., Paris, Gallimard, 1976 (Tome 1 : L'âge européen, 480 p. ; Tome2 : L'âge planétaire : 376 p.).
 4. Voir, en ce sens, les réflexions développées dans le document 9782340039667_extrait.pdf des éditions Ellipses, chapitre 1 Clausewitz, consultable in https://www.editionsellipses.fr/PDF/9782340039667_extrait.pdf

5. Voir texte intégral du Prince, préfacé par Raymond Aron et suivi de Choix de lettres (correspondances de l'auteur) in Machiavel, Le Prince, Paris, Librairie Générale Française, 1972, 303 p.
6. Dans le cas de Machiavel, dont la pensée majeure est étayée dans Le Prince, les enseignements que l'auteur prodiguait en matière de gouvernance des princes ont été assimilés par l'auteur lui-même à la «moisson d'expérience» d'un homme ayant à son crédit «quinze années passées à apprendre à gouverner un Etat». Ainsi, analysant les principautés existantes de son temps, Machiavel avait pour souci de professer «combien d'espèces il en existe, comment on les acquiert, on les garde, on les perd». Voir, à ce propos, la lettre au «Magnifique ambassadeur» (Francesco Vettori, ambassadeur de Florence auprès du Saint-Siège), in Le Prince, opus. cit. pp.191-193).
7. Samuel Pizar, Les armes de la paix : l'ouverture économique vers l'Est, Paris, Edit. Denoël, 1970, 301 p.
8. Le CoCom (ou Coordinating Committee for East West Trade Policy, devenu après la chute des régimes communistes d'Europe et l'éclatement de l'U.R.S.S. Coordinating Committee for Multilateral Export Controls), désigne initialement l'organisme créé en 1949 à l'instigation des Etats-Unis et regroupant quelque 21 pays occidentaux, dans le but d'empêcher les pays membres du COMECON, ainsi que la Chine populaire, d'importer des équipements ou d'accéder à des technologies d'importance stratégique. Par la suite, après l'effondrement du bloc socialiste, le CoCom cessera d'exister à partir du 31 mars 1994 et sera relayé par l'Arrangement de Wassenaar. Sur les techniques de guerre économique en général, voir Eric Delbecque et Christian Harbulot, La guerre économique, Paris, PUF, 2010, 126 p.
9. Tel serait, en effet, le véritable sens que Joseph Nye donnera plus tard à la notion de soft power, par opposition au hard power et au sharp power, le premier étant entendu au sens de «capacité à influencer les autres par l'attraction et la persuasion». Voir, pour de plus amples éléments d'analyse, National Endowment for Democracy, Sharp Power : Rising Authoritarian Influence, 2017, p. 6. Voir aussi, Joseph Nye, «Le soft et le sharp power de la Chine», in Project Syndicate, 4 janvier 2018.

La notion de « zone grise » au prisme des mutations
Stratégiques du monde contemporain

10. L'école de la convergence désigne le courant de pensée dont la doctrine se fonde sur la prédiction du déclin des idéologies et, par conséquent, sur le principe du rapprochement inéluctable des systèmes politiques, économiques et sociaux différents. Apparu dans les années 50, ce courant a fait l'objet d'essais de systématisation théorique tant dans le domaine de la science économique que dans celui de la science politique et de la sociologie, par des auteurs aussi divers que George Kennan, Walt Rostow, Raymond Aron, Jan Tinbergen et John Kenneth Galbraith, côté occidental, Georgy Lukacs, Ota Sik et Andrei Sakharov, côté Est. Pour un aperçu général sur ce courant, cf. KIS (Théofil I.), «État des travaux sur la problématique de la convergence : Théories et hypothèses», *Études internationales*, volume 2, n° 3, 1971, pp. 443–487, consultable in <https://doi.org/10.7202/700124ar>. Voir aussi: <https://www.erudit.org/fr/revues/ei/1971-v2-n3-ei2967/700124ar.pdf>
11. Cette idée d'apparition de firmes «transidéologiques» a été notamment défendue par Charles Levinson in *Vodka-Cola*, Paris, Editions du Stock, 1977, 470 p.
12. Voir, à ce propos, le compte-rendu de François Géré, «Richard Nixon. 1999. La victoire sans la guerre», in *Politique étrangère*, n°3, 1989, pp. 511-512, consultable in : https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1989_num_54_3_3879_t1_0511_0000_1
13. L'Initiative de Défense Stratégique, que les médias ont vulgarisée sous l'appellation de «Guerre des Etoiles», évoque le projet de bouclier spatial anti-missile dont les Etats-Unis, sous la présidence de Ronald Reagan, ont voulu se doter pour se protéger de toute frappe nucléaire stratégique par interception des missiles balistiques intercontinentaux et des missiles balistiques lancés depuis les sous-marins.
14. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, «Pourquoi Poutine a déjà perdu la guerre?», in *Le Grand Continent*, consultable in <https://legrandcontinent.eu/fr/2022/02/27/pourquoi-poutine-a-dejaperdu-la-guerre/>.
15. Julian Fernandez, J.-B. Jeangène Vilmer, «Comment gagner la guerre en Ukraine sans la faire ?», *Le Monde* du 15 mars 2022, p. 33.

16. Dans leur article conjoint, les deux auteurs énumèrent les «livraisons d'armes antiaériennes, de lance-missiles antichar portables et de drones armés à l'Ukraine; formation de certaines de ses unités; partage de renseignements humains et électroniques; développement des cyberattaques», etc.
17. Voir Prazuck Christophe, «En deçà de la guerre, au-delà de la paix: les zones grises», Revue Défense Nationale, n° 828, mars 2020, pp. 29-32. Cf. aussi pour une illustration pertinente du propos, Thomas Gomart, Guerres invisibles, nos prochains défis géopolitiques, Paris, Editions Tallandier, 2021, 352 p.
18. François-Olivier Corman, La grande bleue, nouvelle zone grise ? Conflits (Revue de Géopolitique), in Chroniques La scène maritime, 8 octobre 2021.
19. Les notions de Guerres de quatrième et de cinquième générations (4GW et 5GW) évoquent de nouvelles représentations de la guerre où celle-ci transcende la «sphère militaire» aussi bien en termes d'acteurs, de moyens ou de champ de confrontation. Ainsi, la guerre de 4^{ème} génération a été conceptualisée par William S. Lind avec d'autres officiers américains dans un article paru en octobre 1989. Quant à la guerre de 5^{ème} génération, elle a fait l'objet d'annonce par l'Agence américaine du renseignement de la Défense (D.I.A.) dans son symposium annuel tenu dans la ville de Saint Louis (Missouri) les 13-16 août 2017, sous le thème suivant : «Le système de renseignement informatique à travers le monde». A cette occasion, le directeur de la DIA (Vincent Stewart) aurait annoncé que l'Amérique se prépare (ou devait se préparer) à une guerre de nouvelle génération (la 5GW), dont la particularité est d'être «menée sans usage direct de l'arme cinétique contre l'ennemi» et d'être davantage axée sur le «combat pour l'information». Lire l'intégralité de la déclaration citée in <https://fr.sputniknews.africa/20170825/usa-guerreinformatique-1032785442.html>.
20. Cf. Hollander Hannah, Qu'est-ce que la dissuasion en zone grise ? Réseau d'analyse stratégique, n° 9, Février 2021, p. 2.
21. Ibid.

La notion de « zone grise » au prisme des mutations Stratégiques du monde contemporain

22. Pour des exemples éloquentes, cf. Lamballe Alain, «L'eau, cause et instrument de guerre ?», Revue Défense Nationale, n° 828, mars 2020, pp. 75-80.
23. Cf. Sierpinski Batyah, La légitime défense en droit international: Quelques observations sur un concept juridique ambigu, Revue québécoise de droit international, consultable in https://www.sqdi.org/-content/uploads/19.1_sierpinski.pdf.
24. Suivant la fameuse sentence qu'on prête au premier président des Etats-Unis d'Amérique, George Washington (1732-1799) : «Se préparer à la guerre est le meilleur moyen de préserver la paix».
25. Voir, à ce sujet, Gaïdz Minassian, Zones grises : Quand les Etats perdent le contrôle, Paris, Editions Autrement, 2011, 208 p. ; Michel Koutouzis, Pascal Perez, Crimes, trafics et réseaux: géopolitique de l'économie parallèle, Editions Ellipses, 2012, 304 p. ; Mansouria Mokhefi, «L'Algérie face aux dérives intérieures et extérieures de l'économie grise», in Mansouria Mokhefi, Alain Antil (sous la dir. de), Le Maghreb et son sud : vers des liens renouvelés, Paris, Editions du CNRS, 2012, pp. 211-232, consultable in <https://books.openedition.org/editions-cnrs/22902?lang=fr>.
26. A titre d'indication, Christophe Prazuck (op. cit., pp. 31-32) estime que toute «stratégie dans un monde de zones grises» implique pour les Etats le renforcement de leurs «capacités d'action» définies comme suit : «être en mesure de caractériser l'agression» (...), «de se défendre d'une attribution infondée» (...), «d'entretenir l'incertitude sur (la) capacité à attribuer (la) réponse potentielle» et «d'élever le coût de l'agression ... en obligeant (les) adversaires potentiels à des actions militaires plus visibles». Pour sa part, Hannah Hollander (op. cit., pp. 4-5) considère que du point de vue des Etats démocratiques (occidentaux), si «(d)es lignes directrices clairement définies pour les actes d'agression, en particulier dans le cas du cyberspace... peuvent contribuer à la dissuasion en zone grise par la punition», il reste que «(l)a dissuasion par interdiction semble toutefois être la voie la plus fortement préconisée», estimant qu'«(i) s'agit d'abord de favoriser les investissements et la formation en matière de cybersécurité afin d'atténuer la vulnérabilité aux attaques»,

tout en ajoutant que «(l) a deuxième partie de la dissuasion en zone grise par interdiction est la résilience, c'est-à-dire la résilience de la cyberinfrastructure, mais aussi de la société».

27. Hollander Hannah, Ibid. p.1.
28. Pour un exposé exhaustif des éléments de cette doctrine, voir l'étude intitulée «Défis sécuritaires et nouvelles stratégies en Méditerranée occidentale», présentée par Ouelhadj Ferdiou à l'Ecole Supérieure de Guerre, dans le cadre du premier module du 6ème cycle de formation de niveau supérieur du Collège «5+5 Défense», Tamentfoust, 16-17 novembre 2015, 37 p.